



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : Entretien des espaces verts des cimetières de la Ville de Vincennes, passé avec la société UNIVERSAL PAYSAGE

**DÉCISION N° DM-23-142
EN DATE DU 31 MARS 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-490 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Robin LOUVIGNÉ, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié dans le BOAMP et le JOUE, le 20 décembre 2022 relatif à l'entretien des espaces verts des cimetières de la Ville de Vincennes ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 09 mars 2023 ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société UNIVERSAL PAYSAGE, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société UNIVERSAL PAYSAGE, sise 8, rue Philippe Lebon 77500 CHELLES, représentée par Madame Bérange DERANGE, Directrice, le marché d'entretien des espaces verts des cimetières de la Ville de Vincennes.

Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel fixé à 120 000,00 € HT.

Le marché est conclu pour une période d'un an, et est reconductible tacitement 3 fois, soit une durée maximale de 4 ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230331-lmc1H10683H1-AR
Date de réception en Préfecture : 31/03/2023
Date de Publication : 31/03/2023

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, de la
propreté et des mobilités,

Signé

Robin LOUVIGNÉ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230331-lmc1H10683H1-AR
Date de réception en Préfecture : 31/03/2023
Date de Publication : 31/03/2023